

EMMANUEL MACRON DEMANDE AUX PRÉFETS D'ÊTRE DES "ENTREPRENEURS D'ÉTAT"



© Jacques Witt / Sipa/SIPA

Le chef de l'État a enjoint aux préfets de prendre des risques dans l'interprétation des normes et d'innover, tout en leur promettant de nouvelles marges de manœuvre, lors d'un discours devant le corps préfectoral réuni à l'Élysée le 5 septembre. ([voir le discours](#))

"J'attends de vous que vous soyez des entrepreneurs d'État. Cette fonction d'entrepreneurs d'État doit être l'ADN des préfets d'aujourd'hui." En quelques mots, le Président Emmanuel Macron a conclu son premier discours de chef de l'État devant le corps préfectoral, qu'il a réuni mardi 5 septembre dans la salle des fêtes de l'Élysée. Un long discours d'1 h 40, ponctué d'un hommage appuyé à ce corps, pour expliquer le sens des réformes engagées par son gouvernement et surtout la manière dont les préfets devront les porter sur le terrain.

Cette fonction d'entrepreneur d'État – "une expression à valeur d'oxymore pour certains", a relevé le Président devant 150 préfets –, "c'est la réponse à nombre de nos maux que je veux que vous diffusiez à tous vos agents. Je veux que nous sortions d'une administration de précaution et de la reproduction pour prendre la part de responsabilité et de risque qui vous et

qui nous revient”. Emmanuel Macron l’a dit plus d’une fois : les préfets doivent prendre des risques, notamment dans l’interprétation des normes, savoir laquelle faire prévaloir quand deux s’opposent. Et ce alors que la réalité diffère d’un territoire à l’autre. Ils doivent aussi innover et expérimenter autant que possible.

Déconcentration budgétaire et RH

Pour ce faire, il a promis ou plutôt répété ce qu’il avait déjà un peu dit pendant sa campagne et surtout lors de la Conférence nationale des territoires organisée en juillet au Sénat : une nouvelle vague de déconcentration aura lieu. La dernière date de 2015, signée Bernard Cazeneuve & Co. Insistant sur la nécessité d’un État qui parle d’une seule voix dans les territoires, le Président Macron a formulé le constat suivant : *“J’ai conscience qu’on a assisté ces dernières années à un processus de recentralisation au sein de l’État. Il faut redonner des marges de manœuvre au niveau local, notamment au niveau départemental.”*

Les programmes budgétaires seront simplifiés pour redonner tout son sens à l’interministérialité, a-t-il promis. *“J’ai demandé au Premier ministre que de nouvelles mesures de déconcentration soient mises en œuvre notamment en matière budgétaire et pour la gestion des ressources humaines”*, a-t-il précisé. Ces mesures seront arrêtées d’ici la fin de l’année.

“La déconcentration permet d’ajuster la norme à l’intérêt général pensé sur le terrain et apprécié avec discernement. C’est pourquoi vous aurez un rôle managérial important, a poursuivi le chef de l’État, insistant lourdement sur la fonction de jugement qui sied à ces hauts cadres. Je ne vous demande pas d’être des automates”.

Scepticisme

Le gouvernement sollicitera aussi l’avis des préfets sur le grand chantier normatif prochainement engagé. De son côté, la future agence de la cohésion des territoires, annoncée cet été et qui visera à livrer un appui en ingénierie et en expertise pour combattre les fractures des territoires, sera à la disposition des préfets, a-t-il assuré. *“La future agence ne doit pas constituer un énième guichet pour obtenir des subventions à Paris mais [être] une organisation déconcentrée autour des préfets. Ainsi les ressorts territoriaux de certains services de l’État pourront dans le même calendrier être harmonisés. C’est de la clarté vis à vis de nos concitoyens”*, a précisé Emmanuel Macron.

Les préfets ont écouté le Président avec politesse, mais on sentait bien chez certains, dans cette salle des fêtes de l’Élysée, une impatience sinon du scepticisme. Notamment dans les questions que se sont permis de poser 3 préfets, dans la bonne humeur mais selon une répartition des rôles qui ne devait rien au hasard. L’un a relevé la reconcentration des dernières années, citant par exemple la multiplication des appels à projets nationaux ou les nouveaux pouvoirs attribués au président de la commission nationale SRU. Une autre s’est inquiétée de l’attractivité de l’emploi public dans les territoires ruraux (dans les préfetures notamment) et du besoin de souplesse dans la gestion RH. Le Président a écouté et répondu. Tout le monde attend désormais de connaître le détail de cette vague de déconcentration.

300 collectivités au centre du “Pacte girondin”

Revenant, devant les préfets, sur les 13 milliards d’euros d’économies demandées aux

collectivités, Emmanuel Macron a maintenu la pression et précisé les choses : *"Il faut que les objectifs soient tenus. Pour 300 collectivités, représentant 80 % des dépenses locales, ce suivi se fera dans le cadre de contrats financiers que vous serez chargés de préparer. Là aussi, c'est une approche pragmatique. Elle avait été suggérée il y a quelques années de cela par Messieurs [Martin] Malvy et [Alain] Lambert. C'est une bonne idée."*

Par Pierre Laberrondo

*